



## Communiqué de presse – lundi 22 janvier

### Responsabiliser les propriétaires de chat pour mieux protéger la petite faune sauvage

La prédation importante des chats sur les animaux sauvages est un fait avéré. A titre d'exemple, en 2017, plus de 11% des animaux accueillis en centres de sauvegarde LPO furent des animaux blessés par des chats : 84 % sont des oiseaux, 16% sont des mammifères ou des reptiles.

Consciente de la nécessité de limiter l'impact des chats sur la petite faune sauvage, tout en respectant le bien-être des chats la LPO s'est attaquée à cet épineux problème. Suite à des études réalisées avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et à des expérimentations conduites depuis plus de deux ans grâce à de nombreux bénévoles, la LPO propose aujourd'hui des solutions concrètes pour limiter l'impact des chats sur la petite faune des jardins.

En 2016, la LPO a initié et conduit [une étude participative](#) visant à tester différents moyens de prévention afin de limiter la prédation du chat et protéger la petite faune sauvage. Quarante propriétaires de jardins -dont certains sont propriétaires de chat(s)- se sont portés volontaires pour [tester différents dispositifs d'éloignement des chats](#). Les résultats de cette étude et d'autres expérimentations menées en France et dans le monde, ont montré l'efficacité de différents moyens de prévention à la prédation. Pour autant, tous ne sont pas toujours applicables, ni respectueux du bien-être du chat. La LPO a donc sélectionné les solutions acceptables.

- **Être un propriétaire responsable**

Adopter un chat au sein de son foyer constitue un engagement : c'est être en capacité (financière, matérielle, psychologique, etc.), d'assumer ce nouveau compagnon. C'est lui consacrer du temps, le nourrir, le soigner, jouer avec lui, penser à lui y compris pendant les vacances. En substance, lui dédier une place importante dans sa vie !

La stérilisation du chat de compagnie permet d'éviter les naissances non souhaitées, les abandons et donc l'augmentation de la population de chats errants qui, du fait des conditions difficile de subsistance, ont un niveau de prédation important sur la petite faune sauvage.

Pour limiter la prédation de son chat de compagnie, il faut lui laisser un libre accès à une alimentation variée, ne pas le laisser sortir au petit matin ou à la tombée de la nuit.

- **Aménager son jardin**

Il est possible d'équiper son jardin afin de préserver les zones sensibles (mangeoires, nichoirs...).

Différents dispositifs existent, soit pour éloigner le chat (répulsif maison, plante répulsive, catwatch@...) ou pour l'empêcher d'accéder aux zones sensibles ou à un arbre (grille stop chat, stop minou...).

La LPO considère que la cohabitation des chats de compagnie et de la faune du jardin peut être sensiblement améliorée avec des mesures simples. Aucune solution ne supprimera totalement la prédation des chats, mais le cumul des moyens de prévention sont nécessaires pour leur niveau.

**Afin de sensibiliser le grand public mais également les professionnels (toiletteurs, vétérinaires, éducateurs...) la LPO a développé avec son partenaire Mars Petcare, mais aussi des vétérinaires et des comportementalistes pour félins, plusieurs outils de sensibilisation (affiche, exposition, vidéos).**

Ce matériel est à la disposition de ceux qui veulent faire passer le message d'une meilleure cohabitation entre les chats et la petite faune sauvage.

## Pour aller plus loin :

[Site internet LPO](#)

YouTube = [Lien vidéo 1](#) & [Lien vidéo 2](#)

## Contacts presse

### LPO France

**Anne-Laure Dugué** / [anne-laure.dugue@lpo.fr](mailto:anne-laure.dugue@lpo.fr) / 05 46 82 12 34

**Carine Carbon** / [carine.carbon@lpo.fr](mailto:carine.carbon@lpo.fr) / 06 34 12 50 69

**LES SOLUTIONS**  
pour limiter la prédation du chat  
et protéger la petite faune sauvage

**ASSURER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, EN LIBRE SERVICE**  
Limite ses déplacements à la recherche de proies.

**LE FAIRE STÉRILISER RAPIDEMENT**  
Limite les vagabondages, les marquages territoriaux, les maladies, la prolifération et les abandons.

**OFFRIR DES JEUX**  
Diminue son instinct de chasseur pour le plaisir de jouer chaque jour, seul ou avec vous.

**AMÉNAGER DES ZONES « REFUGES »**  
Des hautes herbes, haies sauvages... pour abriter la petite faune sauvage du jardin.

**ALERTE LA FAUNE SAUVAGE**  
Avec un collier (de sécurité) à clochettes ou une clochette colorée.

**ÉLOIGNER LE CHAT**

- Avec des plantes répulives, comme Coleus canina.
- Avec un mélange à vaporiser quotidiennement (eau, citron et huile essentielle d'eucalyptus).

**EMPÊCHER LES CHATS DE PASSER**

- Avec une grille Stop Chat, des branches épineuses... pour drainer, sans blesser.
- Avec une barrière Stop Minou ou un entonnoir pour empêcher l'accès aux nids ou aux mangeoires dans les arbres.

**Avec un appareil à ultrasons Catwatch 0.**

**Avec un arosage à détection de mouvements.**

**Après un épisode prolongé de pluie, au crépuscule, au moment de l'envol des jeunes, ou en votre absence, gardez, si possible, votre chat dans la maison...**

**MARS petcare**

**OISEAUX EN DETRESSE LPO**  
PRÉFÉREZ LE BIEN ÊTRE EN DÉTRESSE DE LA LPO FRANCE

Amis(e)s de la nature et des animaux,  
rendez-vous sur [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr).  
Si vous trouvez un animal blessé  
appelez le 05 46 82 12 34

**LPO** **AGIR pour la BIODIVERSITÉ**

© Anne-Laure Dugué / LPO France - Illustration: Océane Basso